



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 25

Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2020-94  
Conseil Municipal du 30 Septembre 2020

**DATE DE CONVOCATION** : 24 Septembre 2020

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE –G. MIGNON - M. VILLEGIER – MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHÉ – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO - H. ROSARIO – E. CLEMENTEL - S. RAYNAUD - C. NANGLARD - P. BERTON

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : S. DELIMOGES donne pouvoir à P. BERTON – C. RAFIN donne pouvoir à S. RAYNAUD

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: S. DELIMOGES – C. RAFIN

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : P. FRÉON

**OBJET : LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES – TARIFICATION DE L'ENTRETIEN**

Le conseil municipal

Vu sa précédente délibération n° 2017-26 portant tarification de la salle des fêtes

Considérant les mesures sanitaires à mettre en œuvre pour lutter contre la propagation de la Covid-19

Considérant que pour garantir les conditions optimales d'utilisation de la salle des fêtes, le service de l'entretien continuera à être exercé par les services municipaux dans le respect des mesures à mettre en œuvre dans les protocoles d'entretien

Considérant que ces mesures sont coûteuses

Il est proposé une tarification de 30 € pour l'entretien de la salle des fêtes après son utilisation

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 27 voix pour

Fixe à 30 € le coût de l'entretien de la salle des fêtes

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE